



CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame et Monsieur Le (La) Conseiller(e)
Municipal(e)

Madame et Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra à la mairie le :

Mercredi 22 juin 2022 à 20h30

Veillez agréer, Madame et Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

A Saint Sulpice la Forêt, le 16 juin 2022

Le Maire,
Yann HUAUMÉ



ORDRE DU JOUR

1. Restaurant municipal / choix du prestataire pour la restauration cantine / Délibération
2. Finances / Tarifs restaurant municipal / Délibération
3. Finances / Tarifs ALSH - garderie / Délibération
4. Finances / Service ALSH et garderie / Affiliation au Centre de Remboursement du Chèque Emploi Service Universel (CR CESU) / Délibération
5. Finances / Subvention DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement) / Plan de relance / Rénovation énergétique des bâtiments / Délibération
6. Finances / Fonds de Soutien aux Projets Locaux (FSPL) pour la transition et la vie sociale / Plan de financement / Délibération
7. Bibliothèque / Changement de gestion de l'activité de la bibliothèque et nouveau règlement intérieur / Délibération
8. Bibliothèque / Gratuité de l'inscription à la bibliothèque municipale de Saint Sulpice la Forêt / Délibération
9. Bibliothèque / Partenariat entre les communes de Betton, Chevaigné et Saint Sulpice la Forêt / Délibération
10. Questions diverses

POUVOIR¹

Je soussigné Madame et Monsieur Le (La) Conseiller(e) Municipal(e)
donne pouvoir à :

- de me représenter à la réunion du Conseil Municipal convoqué pour le 22 juin 2022
- de prendre part à toutes les délibérations.
- d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conserve ses effets pour tout autre jour suivant² auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.³

Fait à Saint Sulpice la Forêt, le :

¹ A n'utiliser qu'en cas d'absolue nécessité.

² Validité : trois reports au maximum.

³ Mention manuscrite : « Bon pour pouvoir » et signature.